

Action en justice d'UFC QUE CHOISIR contre Stéphane LHOMME et non contre ENEDIS !!!!

Bonjour,

vous pouvez voir ci-dessous le mail que j'ai reçu du major XXXXXXXX (j'ai enlevé son nom pour éviter les problèmes) qui m'a téléphoné puis envoyé ce questionnaire à la demande de la Vice-présidente chargée de l'Instruction au Tribunal de Grande Instance de Paris.

Au lieu de s'opposer à Enedis, son compteur malfaisant (et défavorables aux "consommateurs") et ses méthodes de voyous, l'UFC-QC préfère s'en prendre à moi. Inutile de vous dire que je maintiens totalement l'article attaqué (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-ufc-que-trahir.htm>) et que je suis extrêmement confiant sur les suites de cette plainte.

Pour info, j'ai déjà été attaqué pour une prétendue "diffamation" par Areva et la multinationale de l'atome en est sortie atomisée :

<http://www.observatoire-du-nucleaire.org/spip.php?article22>

Ne nous laissons pas intimider par Enedis et ses complices comme UFC-QC.

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (33490)
Animateur du site : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

----- Message transféré -----

Sujet : nouvelle plainte diffamation UFC QUE CHOISIR

Date : Thu, 06 Jul 2017 09:57:19 +0200

De : xxxxxxxxxxxx Nicolas PP-DRPJ SDAEF BRDP <xxxxxxxxxxx@interieur.gouv.fr>

Pour : Stéphane Lhomme <stephane.lhomme@wanadoo.fr>

à l'attention de M. Stéphane LHOMME

Bonjour Monsieur,

Je suis chargé d'une nouvelle plainte en diffamation, mais cette fois-ci de l'association UFC QUE CHOISIR.

Vu votre impossibilité de vous déplacer à PARIS pour audition en raison de l'éloignement de votre lieu de domicile, je vous prie de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et m'en faire retour par courrier électronique.

REFERENCES DU DOSSIER

Commission rogatoire n°2312/17/46 délivrée le 30/06/2017 par Madame Laurence LAZERGUES, Vice-présidente chargée de l'Instruction au Tribunal de Grande Instance de Paris, instruisant contre X du chef de diffamation publique envers un particulier, faisant suite à la plainte avec constitution de partie civile de l'association UFC QUE CHOISIR.

VOTRE ETAT-CIVIL :

NOM :

Prénom :

date et lieu de naissance :

Nom et prénom de votre père :

Nom de naissance et prénom de votre mère :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

SUR LES FAITS :

Question : Reconnaissez-vous être le titulaire du blog <http://refus.linky.gazpar.free.fr> et en exercer les fonctions de directeur de la publication ?

Réponse :

Question : Reconnaissez-vous avoir publié sur ce blog l'article intitulé "Linky : L'UFC-Que Choisir a organisé sa propre corruption et trahi les consommateurs" ?

Réponse :

Question : Quand avez-vous publié cet article sur ce blog ?

Réponse:

Question : Etes-vous l'auteur des propos présents dans cet article et visés dans la plainte avec constitution de partie civile, en l'espèce : *"l' UFC Que Choisir a organisé sa propre corruption et trahi les consommateurs (...) pour ses propres intérêts financiers (...) La direction de l' UFC Que Choisir semble donc avoir organisé un nouveau genre de corruption, dans lequel c'est le corrupteur qui est démarché et choisi par le corrompu, en l'occurrence l' UFC, qui trahit au passage ses propres missions (...)."*

Réponse :

--

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Major de Police

Officier de Police Judiciaire

Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne

Direction de la Police Judiciaire

36 Rue du Bastion 75017 PARIS

www.prefecturedepolice.paris